

RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Caravane de cirques

Budget

Hommage

Top/Flop

Voyage scolaire

Chemins de randonnées

Travaux

La révolution de 1830

Associations

Jeux



HENRI BRESSOLLES

N°81 - AVR/MAI/JUIN 2012



édito

Jean Léonard
Maire de Thil

Le budget vient d'être voté, comme vous pourrez le constater dans les explications données dans ce bulletin, le Conseil a opté pour une majoration faible du taux d'imposition. Le supplément de recettes ainsi générées, risque fort d'être vite englouti par l'augmentation automatique des charges et notamment celle de l'énergie, ce poste, compte tenu du nombre et de la taille des bâtiments de la mairie, étant très important. Mais malgré les besoins de la commune, le Conseil a voulu préserver les ressources des ménages, qui dans la période incertaine que nous traversons, peuvent être affectées. Aussi nous continuerons à rechercher les possibilités d'économies notamment en continuant à isoler les bâtiments qui en ont besoin, à gérer le budget de fonctionnement au plus serré en évitant d'augmenter les charges et par prudence, nous privilégierons les investissements qui sont nécessaires et/ou nous aident à réduire nos dépenses.

D'ailleurs, dans cet état d'esprit nous avons remplacé les vasques à fleurs dont une grande partie était cassée, par des plantations à même le sol, ceci pour économiser l'eau et les heures de travail de nos agents municipaux,

Les prochains travaux concernent l'urbanisation de la rue des Fraîches et vous pourrez vous détendre lors de promenades, sur les tables de pique-nique installées sous les arbres au bord du nouveau chemin piétonnier dans ce qui était « Le jardin de l'instituteur » et près des terrains de tennis.

Le nouveau mode de collecte des ordures ménagères a commencé mi-avril, je compte sur vous pour que notre commune soit exemplaire sur le respect des consignes de tri. Il en va du montant de la taxe que nous payons tous les ans et du respect de notre planète que nous nous devons de laisser dans le meilleur état possible à nos enfants.

Le 30 mars Nathalie GADEA a du démissionner de son mandat de Conseillère Municipale, sa nouvelle fonction à la préfecture de Toulouse lui interdisant d'être conjointement élue. Je tiens à exprimer le plaisir que j'ai eu à travailler avec elle. Le Maire a besoin d'être épaulé et soutenu, car si la fonction est passionnante, elle est aussi complexe, diversifiée et surtout donne de lourdes responsabilités. J'ai toujours trouvé auprès de Nathalie qui m'a secondé comme Première Adjointe cette aide tant technique de part sa formation et sa profession, que morale. Malgré un emploi du temps chargé, chaque fois que j'ai eu besoin, elle s'est rendue disponible. Sa clairvoyance, son calme et sa faculté à prendre du recul ont beaucoup apporté dans le travail du Conseil. Et si nous avons eu quelques fois des visions différentes, elles ont toujours été complémentaires, c'est le grand intérêt de la parité. Éluë depuis 2001 elle n'a pas ménagé son temps et son travail, la commune lui doit beaucoup.

Il était pour moi évident que ses qualités allaient lui permettre de postuler à un poste de grande responsabilité et qu'elle allait donc devoir un jour faire un choix, c'est naturellement arrivé, j'en suis très heureux pour elle et je lui souhaite une brillante carrière.

Heureusement il y a dans le Conseil des Membres pour prendre la relève et si nous perdons beaucoup par le départ de Nathalie, je ne doute pas des qualités de Céline FRAYARD qui a été élue Adjointe et d'Émile FEDERICI qui prend la responsabilité de Premier Adjoint ainsi que de ceux et celles qui la remplaceront aux différentes responsabilités qu'elle assumait.

Au nom du Conseil, je remercie les Thilaises et les Thilois pour leur sens des responsabilités, en effet lors des élections, le taux de participation au premier tour des présidentielles a atteint 87% sur la commune. Bravo.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon courage jusqu'aux prochaines vacances.

Informa THIL

N°81 - Avr / Mai / Juin 2012

Bulletin municipal de la
mairie de Thil

Tél.: 05 61 85 42 88

E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr

Parution trimestrielle.

4 numéros par an.

Directeur de la publication :

Jean LEONARD

Directrice de la rédaction :

Audrey ISELY

Comité de rédaction :

Jean-Marc AGOSTINI

Michel COMBY

Céline FRAYARD

Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation -

Impression sur papier

recyclé : Imprimerie 34



Tirage : 600 exemplaires

Dépôt légal en cours

ÉVÉNEMENTS

CARNAVAL



Cette année un super carnaval avec beaucoup de monde. Le comité des fêtes remercie les enfants, les parents, les thilois et thiloises. A l'année prochaine

RENDEZ-VOUS LE 9 JUIN CARAVANE DE CIRQUES



LA TÊTE EN CONFIOÏTE - CIE LA CONSERVERIE

Pour la 4^e année consécutive, dans le cadre du festival Caravane de Cirques, L'Amical' Circus de Thil en partenariat avec la Mairie et La Grainerie (Plateforme organisatrice du Festival Caravane de Cirques), organise sur la place du village, face à l'épicerie à partir de 15h30 une initiation gratuite

aux arts du cirque, suivi à 17h d'une petite représentation des jeunes de l'atelier hebdomadaire, puis à partir de 17h30 un spectacle avec la compagnie La Conserverie, présentant *La tête en confiote*, conçu et interprété par Jennifer Hugon.

Création 2011 – Midi-Pyrénées – à partir de 5 ans – 50 min

Fil et confiture artisanale. Mirabelle a des allures de paysanne un peu rustre qui cherche l'amour, la beauté et pourquoi pas l'argent. Elle vient faire son grand numéro sur fil et nous raconter ses aventures. D'ailleurs, elle aimerait les faire durer car la solitude la guette.

Bonne humeur garantie. En cas de pluie la manifestation se déroulera à la salle des fêtes.

La GRAINERIE présente

CARAVANE

17 MAI > 10 JUIN 2012

DE CIRQUES

BALMA
TOULOUSE
MIRABELLE
BLANQUE
BIHAT
CLOMMEYS
COGNAC
FOURMIGET
FLORENT
LACROIX
L'ALBAISSE
L'ARMALET
MONTMAYE
MONTMAYE
TORGAC
VIN GALAN
RAMONVILLE
SANT ALBAN
SERRA
TUL
TOURNEVILLE

LA GRAINERIE Fabrique des arts du cirque et du festival
05 61 24 92 02 www.la-grainerie.net

BUDGET

Le budget d'une commune est divisé en deux parties : le Fonctionnement et l'Investissement

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EST APPROVISIONNÉ PAR :

- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) dotation de l'État aux collectivités territoriales,
- La Dotation de Solidarité Rurale
- La Dotation de Péréquation
- La Taxe d'Habitation
- La Taxe sur le Foncier Bâti
- La Taxe sur le Foncier Non Bâti

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SERT À FINANCER :

- Les **charges à caractère général** (Énergie - carburant - fournitures et vêtements de travail - l'entretien du matériel et des bâtiments - le téléphone - les assurances - les frais de cérémonies - etc.)
- Les **charges de personnel** (salaires et charges)
- Les **autres charges de gestion** (indemnités des élus - frais de formation - CCAS - subventions aux associations et aux écoles - etc.),
- Les **intérêts des annuités des emprunts**

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST APPROVISIONNÉ PAR :

- Les **économies que la commune a réalisées sur le fonctionnement** (que l'on appelle excédent) qui sont reversées tout ou partie au budget investissement en fonction de la décision du Conseil Municipal. (le montant de cet excédent doit être au moins égal au remboursement annuel du capital de la dette de la commune).
- Les **subventions** (en grande partie du Département) allouées sur les travaux et achats d'investissement que la commune a réalisés,
- Le **remboursement d'une partie de la TVA**, allouée sur les travaux et achats d'investissement que la commune a réalisés,
- La **Taxe d'Aménagement** (T.A. sur les permis de construire).

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT SERT À FINANCER :

- Le **remboursement du capital des annuités des emprunts**
- Les **achats de matériel** (véhicule - photocopieurs et ordinateurs - mobilier pour la mairie et les écoles - etc.),
- Les **travaux sur les bâtiments** (mairie - écoles - cimetière - église - etc.),
- **Autres travaux** (le trottoir rue des écoles par exemple).

On voit donc que c'est grâce à une gestion rigoureuse de ses frais de fonctionnement que la commune peut dégager un excédent qui lui permet de financer le budget d'investissement.

Cet excédent permet de financer des achats ou/et des travaux, qui à leur tour vont lui permettre d'obtenir des subventions et le remboursement d'une partie de la TVA. Ces sommes seront par la suite reversées au budget d'investissement et serviront à leur tour à financer de nouveaux achats ou travaux.

Quelles sont les marges de manœuvre de la commune ?

La commune ne peut agir que sur les taux des impôts (taxe d'habitation - Taxe sur le foncier bâti - taxe sur le foncier non bâti), les dotations elles, sont décidées par l'état en fonction de plusieurs critères (dont le nombre d'habitants, la ruralité, etc.).

D'où la difficulté à augmenter les ressources de la commune en gardant une augmentation raisonnable des impôts.

Comment se calculent les taux ?

Quand le Conseil Municipal décide une augmentation, celle-ci s'applique sur les taux. Ainsi, quand comme cette année il est décidé une augmentation de 3%, le taux de la taxe d'habitation qui était à 13,28% passe à 13,68%. Soit une augmentation de 0,40% du montant à payer. (Pour information, l'aug-

mentation des taux votée cette année par le Conseil rapportera à la commune pour l'ensemble des trois impôts 6952 € de plus et coûtera aux administrés 6,14€ par habitant).

Les emprunts

Certains travaux importants peuvent être financés en partie par l'emprunt (l'école maternelle - les travaux de l'église, etc.). La règle que s'est donnée le Conseil Municipal est d'autofinancer les gros travaux à 20% et d'emprunter le reste (ce pourcentage peut varier en fonction des taux appliqués par les banques au moment de l'emprunt), ceci permet d'effectuer des chantiers que nous ne pourrions assumer autrement.

Mais la commune est soumise à des règles, ainsi pour assurer sa sécurité financière, **le montant total des emprunts de la commune ne doit pas dépasser ses ressources en fonctionnement d'une année.**

Pour notre cas, le montant de nos emprunts est égal à 68 % de nos recettes en fonctionnement d'une année.

Nous sommes donc dans les normes et nous pouvons dire que la commune est en bonne santé financière.

Cette gestion rigoureuse est aussi faite pour assurer le financement de gros travaux nécessaires dans les années à venir : la salle des fêtes, l'ancienne poste et son logement, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la mise aux normes des bâtiments et des trottoirs pour l'accessibilité aux personnes handicapées, etc.

Compte tenu de la situation économique incertaine actuellement, et pour ne pas mettre en difficultés les générations futures, le Conseil Municipal préfère être prudent en n'augmentant pas ses dépenses de fonctionnement et en recherchant toutes les possibilités d'économies, de sorte à limiter l'augmentation des impôts.

BUDGET 2012 ET EXECUTION DU BUDGET 2011

Lors de sa séance du 2 avril 2012, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune et du centre communal d'action sociale. Ces documents décrivent pour l'année 2012 les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement et en investissement. Ils s'analysent comme la traduction financière des projets portés par l'équipe municipale.

Bâti sur les résultats du précédent exercice, le budget primitif repose sur une situation financière saine ; l'exécution du budget 2011 a en effet permis de dégager un excédent en fonctionnement (+100.175 €) comme en d'investissement (+535.089 €).

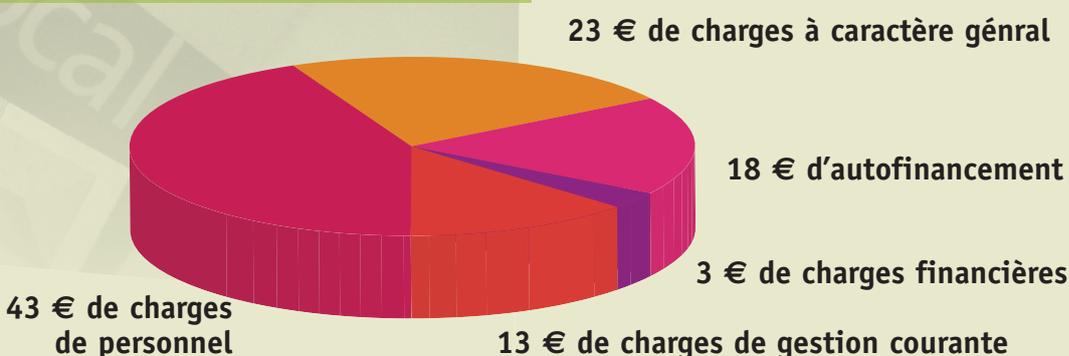
Ceci s'explique, s'agissant du fonctionnement, par une maîtrise des dépenses et une augmentation des recettes, due notamment à des dotations de l'État plus importantes ainsi qu'à des recettes fiscales plus élevées.

L'excédent dégagé en matière d'investissement provient quant à lui de la réalisation de l'emprunt de l'Eglise Saint Laurent (250.000 €), celle-ci ayant été décalée

d'un an, la commune disposant, tout au long de l'année 2011, d'une trésorerie suffisante permettant d'honorer les factures.

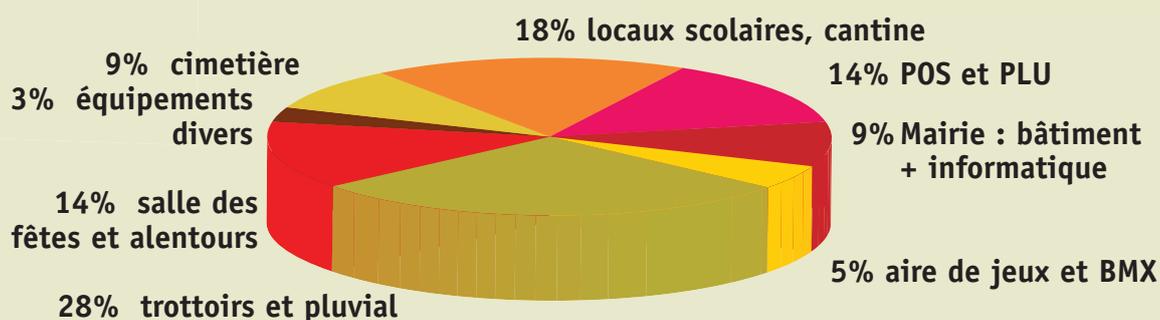
A cette recette sont venues s'ajouter le versement du FCTVA lié aux travaux effectués pour un montant de 67.315 € et les subventions versées pour un montant total de 308.320 €.

En 2011 avec 100 euros, la commune a dégagé



Les dépenses d'investissement 2011 s'établissent quant à elles, à 536.335 € et, hors église, se répartissent comme suit :

Répartition des dépenses d'investissement hors église



S'élevant à 658.152 €, la section de fonctionnement du budget primitif 2012 traduit la volonté de la municipalité de maîtriser les dépenses et de limiter l'augmentation de la pression fiscale, le Conseil ayant décidé une augmentation mesurée des impôts locaux (+3%) afin de permettre la poursuite des réalisations qui s'imposent (mise aux normes, isolation et entretien de bâtiments, enfouissement de réseaux et travaux de voirie,...) et de faire face aux augmentations du coût de la vie (fluides, carburant...).

Cette année toutefois, le Conseil a décidé de marquer une pause en termes d'investissements à plus long terme, l'heure étant à la réflexion et à l'élaboration de projets concernant le

bâtiment de La Poste et les réaménagements de la salle des fêtes et de ses abords.

Ainsi le budget investissement s'élève à 416.056 € (contre 1.184.294 € en 2011)

En augmentation de 9%, le budget du Centre communal d'action sociale a quant à lui été fixé à 3988€ contre 3658 € l'année précédente, afin de tenir compte du contexte économique et social difficile.

Le vote du budget a également été l'occasion de faire un point sur l'état de la dette de la commune. Au 1er janvier 2012, celle-ci s'élève à 448.271 €, soit 391 € par habitant.

HOMMAGE

Quatre anciens du village viennent de nous quitter, le 5 février Edmond Valadié à l'âge de 92 ans. « Momond » comme nous l'appelions était une figure bien connue du village qu'il n'avait jamais quitté dans le cours de sa longue vie, sa famille a de profondes racines à Thil, et les anciens ont toujours le souvenir de son père, Maurice, qui fut longtemps le boulanger de la commune. Son très ancien four, situé à côté de l'église, et toujours existant, était chauffé au bois, ce qui donnait au pain un arôme incomparable. Les jours de fête, Maurice faisait profiter de son four ceux qui voulaient cuire une pièce volumineuse, volaille ou rôti, qui sortaient dorés à point ; tout cela gratuitement bien sûr, pour le seul plaisir de rendre service. Il présidait aussi, avec son épouse, aux destinées du « Café du centre », situé également à côté de l'église, où les anciens disputaient traditionnellement leur partie de « Manille* », le dimanche après-midi. Une petite épicerie complétait ces différentes activités.

LA GRAND'RUE
AVEC À DROITE LE
CAFÉ DU CENTRE.
LE FOUR À BOIS DE
MAURICE VALADIÉ
Y EXISTE ENCORE.



Momond a grandi dans cette ambiance familiale laborieuse et en a gardé le goût des contacts humains et d'une vie simple ; il s'était d'ailleurs investi comme membre du bureau de « La Boule Thiloise », une association de boule lyonnaise. Au décès de son père, il se consacra à des activités agricoles dans une petite propriété à Launac, très attaché à Thil et entouré de l'estime de tous. Son départ en février aura été le seul chagrin qu'il ait causé à ses amis. Nous prions sa famille et son épouse Julie, qui entourée de ses enfants, se repose à la maison de retraite de Grenade, de trouver ici l'expression de nos condoléances affectueuses et attristées.

André Cornac nous a quittés le 3 mars à l'âge de 88 ans. Il faisait lui aussi, partie d'une vieille famille Thiloise établie dans notre village depuis des générations. Il passa comme Momond, sa vie entière dans notre commune. Doté d'un caractère fort, il participa naturellement dans sa jeunesse à la Résistance dans notre région, et la guerre finie, il mena une vie plus calme, surtout consacrée aux travaux de l'agriculture. Il se passionnait beaucoup pour l'histoire de Thil et était une source inépuisable d'anecdotes pour les curieux du passé. Avec lui, c'est une partie de notre mémoire qui s'est éteinte. Elu conseiller municipal en 1971, il se fit remarquer par son bon sens et sa modération. Tous ceux qui l'ont connu le regrettent déjà.

Dans le même mois, son épouse Lazarine l'a suivi, elle avait le même âge que lui. Ils étaient tous les deux hébergés depuis peu en maison de retraite.

Et puis le 5 avril Noélie Bégué nous quittait subitement à l'âge de 76 ans. Fidèle participante des lotos du jeudi organisés par l'Age d'Or, où elle se rendait dans sa voiturette. Toujours contente et de bonne humeur, elle laisse un grand vide.

Nous présentons nos condoléances aux familles et nous les prions de croire en notre sympathie attristée.

**La manille est un jeu de cartes d'origine espagnole. Il se joue principalement à quatre joueurs répartis en deux équipes de deux partenaires, mais peut être joué aussi de manière individuelle de deux à quatre joueurs.*

INFOS

NOUVEAU DÉPART



Quatre ans après le début du mandat, suite à ma mutation à la préfecture de Haute-Garonne en qualité de responsable du pôle social, je me vois dans l'obligation de quitter mes fonctions d'élue au sein du conseil municipal de Thil et de la Communauté de Communes Save et Garonne où je siégeais en qualité de déléguée communautaire. Ces nouvelles fonctions sont en effet incompatibles avec l'exercice d'un mandat d'élue en application du code électoral.

Même s'il résulte de choix personnels et professionnels assumés, ce départ anticipé me laisse un sentiment d'inachevé.

Ces quatre années ont néanmoins été pour moi, celles d'un investissement personnel fort aux côtés du Maire et de l'ensemble des Conseillers, afin de faire aboutir des projets communs et de permettre à de nombreuses réalisations de voir enfin le jour. Je tenais dans ces colonnes à remercier tous ceux qui, par leurs suffrages et leurs encouragements, m'ont soutenue depuis plus de dix ans dans cet engagement citoyen au service de la commune et de ses habitants. Ce faisant, ils m'ont témoigné leur confiance mais aussi permis de vivre une expérience humaine enrichissante.

Il me reste à souhaiter au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers une bonne fin de mandat.

ÉTAT CIVIL du 04/11/2011

DÉCÈS

- André Jean Elie CORNAC né le 13 octobre 1923 à Thil, décédé le 2 mars 2012 à L'Isle-Jourdain (Gers) 88 ans.
- Lazarine Henriette Marie MAYBON Veuve CORNAC née le 14 octobre 1923 à Cabanac Séguenville, décédée le 31 mars 2012 à Cornebarrieu, 88 ans.
- Noélie Émilienne SIMORRE Épouse BÉGUÉ née le 6 février 1936 à Brignemont, décédée le 5 avril 2012 à Thil, 76 ans.

NAISSANCES

- Florian, Christian, Francis QUÉLIN né le 15 mars 2012 à TOULOUSE, domicilié au lieu-dit Marnac.
- Clément, René RIVIÈRE né le 27 avril 2012 à TOULOUSE, domicilié Route de Bellegarde.

INFOS...

LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET LA GESTION DES DECHETS

Les beaux jours revenant, les travaux de jardinage et d'entretien des pelouses, des haies, etc. vont recommencer, il peut être utile de rappeler les règles à respecter.

Les travaux, que ce soit d'entretien des jardins (tondeuses, tronçonneuses, etc.) ou de bricolage (perceuses, raboteuses, scies, etc.) ne doivent pas gêner le voisinage. Leur intensité sonore est limitée, les heures et la durée d'utilisation réglementée. Ainsi, **ces outils, à condition qu'ils répondent aux normes, ne peuvent être utilisés que :**

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30,

Les samedis de : 9h à 12h et 15h à 19h30,

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h.

Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie, tous dépôts sur la commune est interdit.

Le brûlage des branchages, feuillages et autres déchets est interdit dans le village et les lotissements (arrêté municipal du 18 mai 2011).

Les parcelles boisées sont classées, leur entretien par les propriétaires est une obligation. Les coupes rases sont prohibées et là aussi le brûlage de végétaux, les feux de camp, barbecues, méchouis, mégots en combustion, etc. sont interdits.

Les haies bordant les routes doivent être entretenues et taillées jusqu'à une hauteur de 4m par leurs propriétaires. Attention, certains travaux, s'ils ne sont pas effectués par leurs propriétaires, peuvent faire l'objet d'une contravention et en cas de sinistre ou incendie, ceux-ci peuvent être tenus d'indemniser le préjudice subi par des tiers.

La déchetterie, route de Saint-Cézert à Grenade est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 13h à 18h. fermée le mardi et les jours fériés.

L'accès est gratuit pour les thilois (se munir d'un justificatif de domicile) et réservé aux particuliers.

Vous pouvez y porter : les encombrants (sommiers, matelas, meubles, chaises, etc.) les gravats ; les déchets verts ;

la ferraille ; les gros cartons ; les déchets spéciaux (peinture, solvant, acide, colle, encre, insecticide, soude caustique, piles, huile de vidange, etc.) ; les batteries ; les DE3 (four, réfrigérateurs, télé, ordinateur, etc.)



L'âme d'un Village est comme un égrégore : un ciment subtil qui unit tous les membres qui forment cette communauté, avec leurs qualités et leurs défauts. De là, naît une ambiance que nous pourrions appeler le « Bon Vivre Ensemble ». Les gestes et le comportement de certains à un moment donné font fluctuer à la hausse ou à la baisse ce « Bon Vivre Ensemble ». Alors ce petit mot est destiné à quatre Thilois qui se sont distingués par leurs actes.

Tout d'abord nous voudrions remercier Cecile Dargassies qui a spontanément offert quelques m² de son terrain pour que puissent être implantés de nouveaux containers pour le recyclage des ordures ménagères au Sabathérat et une dame d'un grand âge, mais d'une étonnante jeunesse d'esprit et dont nous taisons le nom connaissant sa modestie, qui avait très généreusement accepté que des bacs soient devant un portail de sa maison, voulant aider ainsi la mairie à remplir ses obligations. Ces gestes aussi désintéressés que sincères et tellement rares, mérites d'être mentionnés. La commune leur est reconnaissante.

Ensuite, une mention spéciale à deux autres personnes qui par paresse ou incivisme ont préféré jeter leurs déchets de jardin et pièces automobiles usagées au pied des bacs à O.M. au lieu de les apporter à la déchetterie. A ces deux malotrus (qui se reconnaîtront en voyant les photos jointes), nous dédions une citation de Michel Audiard : « Les cochons ça ose tout, c'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnaît ».

Pour information, ce genre de comportement peut coûter une amende salée.



INFOS

VOYAGE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'ensemble de l'école primaire est parti, dans le cadre d'une classe de découverte de la montagne, au Mourtis du 25 au 27 avril 2012.

Au programme :

- Découverte de la faune et de la flore du milieu montagnard.
- Randonnée en montagne
- Escalade en milieu naturel
- Rallye pédestre à St Bât (de l'époque romaines à nos jours)
- Visite d'une ferme d'élevage pyrénéen (mouton, chèvre, âne)

Le séjour s'est déroulé sous un soleil radieux et dans une bonne ambiance. Les journées se sont terminées par une soirée contes, une boum, et un retour dans les familles (trop rapide pour certains enfants qui seraient restés encore un mois !)

M. F.



LE DÉPART



CE2-CM1

Toute l'école élémentaire est partie en classe de découverte au Mourtis du 25 au 27 avril 2012. L'activité que nous avons le plus aimé est l'escalade. Les 2 moniteurs ont su nous intéresser et nous responsabiliser à cette activité. Nous avons appris à monter et à descendre en rappel. C'était très bien.



CP

L'activité préférée des CP-CE1 reste aussi l'escalade mais nous avons aussi beaucoup aimé la randonnée jusqu'à la cabane berger avec Thierry, un moniteur super chouette!



CE1-CE2

Nous avons visité le bâtiment puis piqueniqué. Nous avons ensuite une randonnée de 3h. Le soir, pour nous reposer, une dame nous a raconté des contes des Pyrénées. Le lendemain matin, nous sommes partis faire de l'escalade et nous avons beaucoup apprécié de monter et descendre en s'asseyant dans le vide. L'après-midi, nous avons étudié la biodiversité (faune et flore). Le soir, nous nous sommes préparés pour la boum puis nous avons dansé jusqu'à 22h. Le dernier jour, nous avons visité St Bât (village très ancien connu pour son marbre). L'après-midi, nous nous sommes rendus dans une ferme d'ânes. Nous avons guidé les ânes jusqu'au bus. Vers 17h15, nous sommes partis en direction de Thil.



CM2

LA CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire est gérée par l'ALVEE mais reste de la responsabilité du Maire. Cette association, composée de bénévoles s'occupe de l'approvisionnement, de la comptabilité, du calcul du montant du repas à facturer aux parents, du service et de la garde des enfants pendant le repas. Les personnes assurant ces postes sont des salariés dont l'équipe est complétée par des agents que la mairie met à disposition.

Les achats, la cuisine sont effectués par un agent de la mairie (cuisinière) assisté d'une aide également salariée de la mairie. Les locaux et le matériel appartiennent à la mairie qui en assure l'entretien et le renouvellement en cas de besoin ou de mise aux normes.

Les locaux, les ustensiles, les personnes et les ingrédients et leur manipulation sont soumis à des règles d'hygiène et de température très strictes. Les services départementaux d'hygiène viennent régulièrement effectuer des contrôles et prélèvements (de façon aléatoire et sans prévenir). Les résultats sont adressés au maire, et jusqu'ici, grâce à la rigueur de la cuisinière, ceux-ci se sont toujours révélés satisfaisants.

La composition des repas, les menus et les portions sont également soumis à une réglementation (décret n°2011-1227) que la cuisinière, dont c'est la responsabilité, observe scrupuleusement. Des registres, pouvant être contrôlés, contiennent pour les trois derniers mois, tous les documents attestant de la composition des repas avec les fiches descrip-



tives des produits alimentaires employés et la liste des produits de saison.

Les 2,50 € facturés par l'ALVEE comprenant le prix du repas et de la garde des enfants pendant la pause méridienne, correspond au prix auquel cela lui revient. Ne sont pas inclus dans ce tarif : les salaires des agents mis à disposition par la mairie, l'achat de matériel et fournitures (produits de nettoyage, etc.), le coût de l'énergie (cuisine et chauffage), l'entretien des bâtiments. toutes ces charges étant financées par la mairie en plus de la subvention annuelle.

Le CLAE, qui gère la garde des enfants le matin, le midi et le soir, s'occupe également d'eux pendant les repas. Il est soumis aussi à des règles que ses responsa-

bles appliquent scrupuleusement. L'ALVEE, le CLAE et le Conseil Municipal font tout ce qu'ils peuvent pour que les repas des enfants soient cuisinés sur place, ce qui devient de plus en plus difficile compte tenu des règles et des normes à observer. En plus des emplois que cela crée, les bénévoles, responsables de ces associations et nous mêmes pensons que c'est une chance pour les enfants. D'autant qu'il serait difficile de trouver une société qui nous livre des repas aussi bons à un prix aussi bas. Or, compte tenu du contexte économique, le tarif appliqué (garderie comprise) rend certainement service à bon nombre de familles, surtout celles qui travaillent à deux, n'ont pas d'autres solutions pour que leurs enfants déjeunent et soient gardés le midi.

Il peut être bon de rappeler que l'ALVEE et le CLAE n'ont rien d'obligatoire et qu'il faut remercier les bénévoles qui les ont créés, pour au départ rendre service aux parents qui travaillent, ainsi qu'à ceux qui ont pris la relève et consacrent des heures de leurs loisirs et/ou de leur vie de famille pour que ce service perdure et que tous les enfants puissent en bénéficier.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COMMUNIQUENT

Nous organisons une commande groupée de fournitures scolaires pour les élèves de l'école élémentaire.

Nous étendons ce service aux thilois élèves du collège de Cadours.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

fournituresscolairesthil31@gmail.com

Nous vous transmettrons la liste avec les tarifs et modalités courant juin.

INFOS

LA CANICULE ET NOUS

Ma santé peut être en danger quand

IL FAIT TRÈS CHAUD

+

**LA NUIT,
LA TEMPÉRATURE
NE DESCEND PAS,
OU TRÈS PEU**

+

**CELA DURE DEPUIS
PLUSIEURS JOURS**

=

CANICULE

- Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Si vous prenez des médicaments, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, contactez immédiatement les secours.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.

www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Il y a des unités d'accueil et de soins en langue des signes en France :

www.patients-sourds.sante.gouv.fr

ENFANT ET ADULTE

Que faut-il faire ?

Mon corps transpire beaucoup pour garder la bonne température (37°C).

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation = danger.

Je bois beaucoup d'eau.

Je ferme les volets pendant la journée.



Je demande des nouvelles à ma famille, mes amis...

Je ne reste pas en plein soleil (je cherche l'ombre).

Je ne bois pas d'alcool.

Je ne fais pas d'effort ou de sport trop fatiguant.



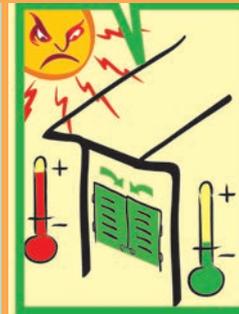
PERSONNE ÂGÉE : Que faut-il faire ?

Mon corps transpire peu : c'est difficile de garder la bonne température (37°C)

La température de mon corps peut augmenter : attention = je suis en danger.

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour et « je fais de l'air »

Je ferme les volets pendant la journée.

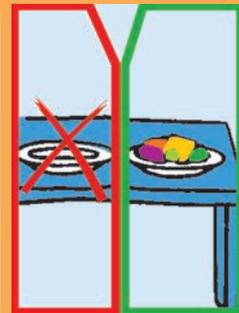


Je donne des nouvelles à ma famille, à mes amis...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.

Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).



Chemins de randonnées



COMPOSTAGE

C'EST LE PRINTEMPS,

la meilleure saison pour se lancer dans le compostage de vos déchets. Vous réduirez le volume de votre poubelle et produirez vous-même un compost de qualité, naturel et gratuit, qui améliorera la productivité de votre jardin.

Si vous souhaitez acquérir un composteur à tarif réduit, vous pouvez dès à présent réserver votre composteur sur le site Internet :

<http://www.cc-saveetgaronne.fr>

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le **service de gestion des déchets de la Communauté de communes Save & Garonne**

par téléphone au
05 61 82 63 74

ou par email à l'adresse suivante :
compostage@cc-saveetgaronne.fr

Nous sommes situés dans une zone « verte » à vocation agricole et nous le resterons. Dans ce cadre, la Communauté de Communes a décidé de réhabiliter les sentiers de randonnées pour notre usage et pour développer le tourisme pédestre, cycliste et équestre.

Au départ, la réhabilitation des sentiers de randonnées, a été lancée par un groupe de l'association Aubépine de Drudas. Ces personnes se sont chargées de répertorier les chemins communaux et ruraux avec les associations Thil environnement et Mieux vivre au Castéra, cela remonte aux années 1995/96, d'abord sur le canton de Cadours et ensuite sur celui de Grenade, cela n'a pas été toujours facile, certains propriétaires et responsables s'opposant à ce projet. Par la suite, ces personnes ont compris l'utilité de cette initiative; faire connaître notre région et ses monuments, développer l'économie locale, faire travailler nos petits commerces ainsi que la vente à la ferme.

Des commissions randonnées se sont créées dans les deux cantons avec pour certaines, l'aide de la FFRP et pour d'autres les adhérents des associations Aubépine, Thil Environnement, Mieux vivre au Castéra, ARCLM de Menville.

A travers l'Office du Tourisme à Grenade, la CCSG a repris ces initiatives, Edwige MASSE et Jean-Louis FRAPECH ont été partie prenante. Des stages de baliseurs agréés par la FFRP ont été organisés et plusieurs ont maintenant le diplôme.

Dernièrement, il a été décidé de rouvrir le chemin de *La Trougne*, à la croisée des communes de Menville, Thil et Bretx, une vingtaine de volontaires ont répondu pré-

sent pour débroussailler sur 450 m. Cette portion fait partie de la future boucle de Menville qui déborde légèrement sur Thil. A midi, le travail terminé, toute l'équipe a dégusté dans la salle des fêtes de la mairie de Thil, un repas bien mérité, offert par la Communauté de Communes.

Bientôt, le circuit de Thil/Bretx sera balisé à la peinture jaune et des topoguides comportant les sentiers de randonnées de notre commune seront disponibles en mairie.

Un grand merci à ces passionnés de nature qui passent leur temps de loisirs à travailler pour notre bien-être, et aux propriétaires qui donnent le libre accès à ces chemins, permettant ainsi aux thilois et aux touristes d'admirer nos jolis paysages champêtres.



TRAVAUX

URBANISATION DE LA RUE DES FRAICHES



La mairie a délégué à la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG) l'entretien de ses routes. Un plan de réfection des voies est élaboré et dans ce cadre la CCSG vient de proposer l'urbanisation de la rue Des Fraîches. Cette opération sera pilotée par la CCSG avec participation de la commune et une subvention du Conseil Général.

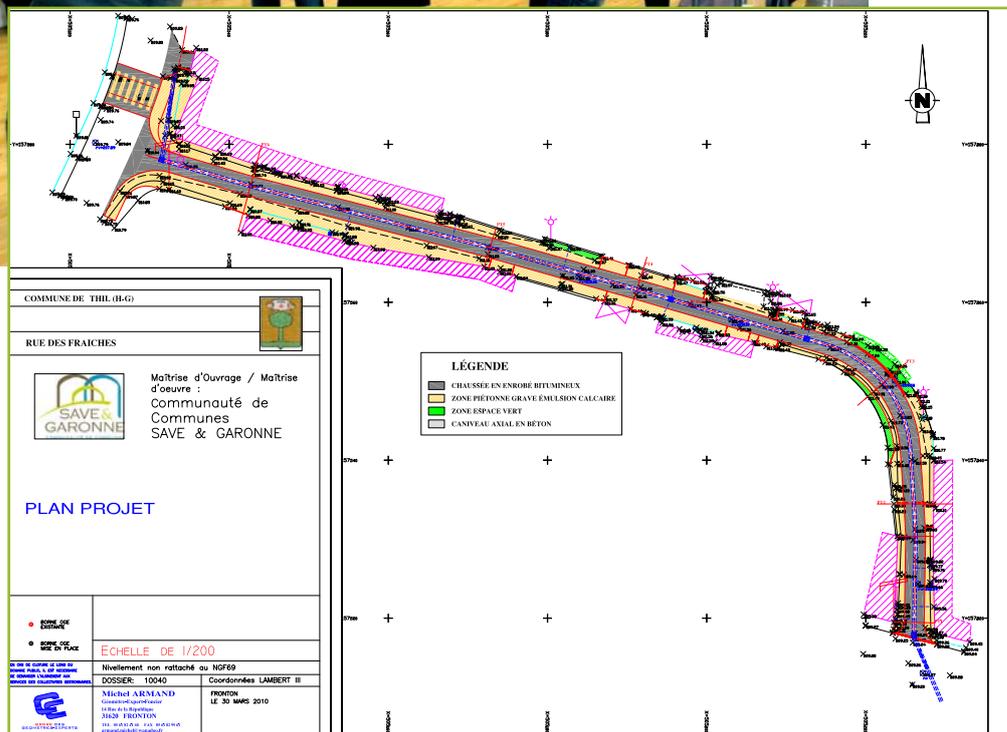
Cette rue sera, à la demande des riverains et pour y faciliter la circulation compte tenu de sa faible largeur, mise en sens unique (rue des Écoles vers la Grand'Rue). Elle sera également limitée à 30 km/h, ce qui la rendra prioritaire aux piétons.

Elle sera dotée de chaque côté de trottoirs ne dépassant que de 2cm maximum de la chaussée, recouverts, pour des raisons d'esthétique et d'uniformité, d'un matériau similaire à celui du nouveau chemin piétonnier.

Un passage matérialisé par des bandes blanches permettra aux piétons de traverser entre la rue Des Fraîches et la rue des Écoles en toute sécurité.

Les travaux commenceront courant juin 2012.

Une réunion de présentation du projet aux riverains a été effectuée le 23 mars à la mairie.



TRI SÉLECTIF

La gestion et l'entretien de nos routes ainsi que le ramassage et le traitement de nos ordures ménagères ont été confiés à la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG). Celle-ci a réussi le tour de force d'améliorer la collecte et le tri, en diminuant le montant de la taxe (TOM). En effet, cette taxe calculée sur le foncier, se montait à 17,7% en 2006 elle est actuellement (2011) d'un taux de 15,5 %, pour passer en 2012 à 15,1 %. Si une preuve doit être apportée de l'efficacité de la gestion collective des problèmes, en voici une.

Avec les mêmes moyens, la CCSG met en place un nouveau mode de gestion de nos ordures ménagères ; depuis mi-avril, vous voyez des bacs dont le couvercle est jaune, à côté de ceux que nous avons actuellement. Ces conteneurs sont destinés à recevoir les journaux, emballages carton, briques alimentaires, les emballages métalliques, les flacons et bouteilles plastiques.

Les bouteilles en verre, les bocaux et les pots en verre devront toujours être déposés dans les colonnes de tri spécifiques aux endroits habituels, où elles continueront d'exister. Les autres colonnes de tri seront enlevées. Cette méthode a fait ses preuves dans d'autres communes sur lesquelles nous avons pris exemple.

L'objectif de ce changement dans la collecte de nos déchets, dont vous pouvez imaginer le coût, est d'en améliorer le tri, car malheureusement il y a encore beaucoup trop de bouteilles en verre, papiers cartons jetés par des gens peu scrupuleux, dans les bacs à ordures ménagères. Au delà des économies que peut nous faire faire la gestion correcte de nos déchets, nous nous devons de penser aux générations qui vont nous succéder : nos enfants ; et notre devoir est de leur laisser une planète la plus propre possible. Une discipline individuelle simple, consistant à bien respecter les consignes inscrites sur les bacs aidera à aller vers cet objectif.

Je compte sur vous pour que notre commune soit un exemple dans ce domaine, car en matière de respect de la nature, il n'y a pas de petits gestes.

JEAN LÉONARD

LA RÉVOLUTION DE 1830

A la mort du Roi Louis XVIII en 1824, le Comte d'Artois, son frère cadet, monta sur le trône sous le nom de Charles X. Prince aimable et séduisant, mais d'une intelligence médiocre, il ne comprit pas que la France d'alors n'était plus celle de l'Ancien régime, et il accumula les maladroitures.

Il voulut être sacré à Reims, en suivant l'ancien cérémonial dont personne ne comprenait plus l'aspect symbolique, s'attirant ainsi les sarcasmes du chansonnier Béranger qui publia une ode vengeresse sur « Charles le Simple ». Sous l'influence des ultra-royalistes, suivirent plusieurs lois tendant à restaurer les anciens privilèges ; la liberté de la presse fut limitée, ce qui ne fit qu'exaspérer les oppositions et augmenter l'impopularité du Roi.

Le 19 mars 1830, la session parlementaire s'ouvrit dans un climat orageux. Le député Royer Collard porta au palais des Tuileries un texte critique qui resta dans l'histoire sous le nom d'« adresse des 221 ». Il fut fort mal accueilli, et Charles X prononça peu après la dissolution de la Chambre des députés. Le ministère Polignac espérait que le succès de l'expédition d'Alger permettrait de rassembler une majorité favorable à sa politique.

C'est ainsi qu'à Thil, le Maire Jean Estellé reçut le 15 juin 1830 une lettre du Baron de Martroy, conseiller d'Etat et préfet de la Haute-Garonne, l'informant de la convocation des collègues électoraux pour le 23 du même mois, et lui adressant sa carte d'électeur.

Le droit de vote était alors loin d'être

universel, mais réservé à certaines catégories de notables, dont faisaient partie les maires des communes. Ces nouvelles élections furent défavorables au pouvoir, car sur 221 députés protestataires, 202 furent réélus. Toujours confronté à la même opposition, le Roi choisit de faire un coup de force, et signa les fameuses ordonnances du 25 juillet 1830 qui furent à l'origine de la révolution où la branche aînée des Bourbons s'effacera à jamais. Notre maire thilois, Jean Estellé, élu en 1816, conserva son fauteuil, jusqu'en 1838 où il fut remplacé par Georges Lezat. Quand au préfet, le Baron du Martroy, balayé par la révolution, il remit son mandat le 6 août 1830 à l'un de ses adjoints, M. Frizac, chargé de le remplacer. C'est ce nouveau préfet qui annoncera aux Toulousains l'accession au trône de Louis Philippe 1^{er}, pour un règne qui devait durer 18 ans.

M. COMBY

AUTRE TEMPS, AUTRES MŒURS,

Lors d'obsèques la crémation se développant, le cimetière communal, pour répondre à cette demande, vient de se doter d'un « Columbarium » et d'un « Jardin du souvenir ».

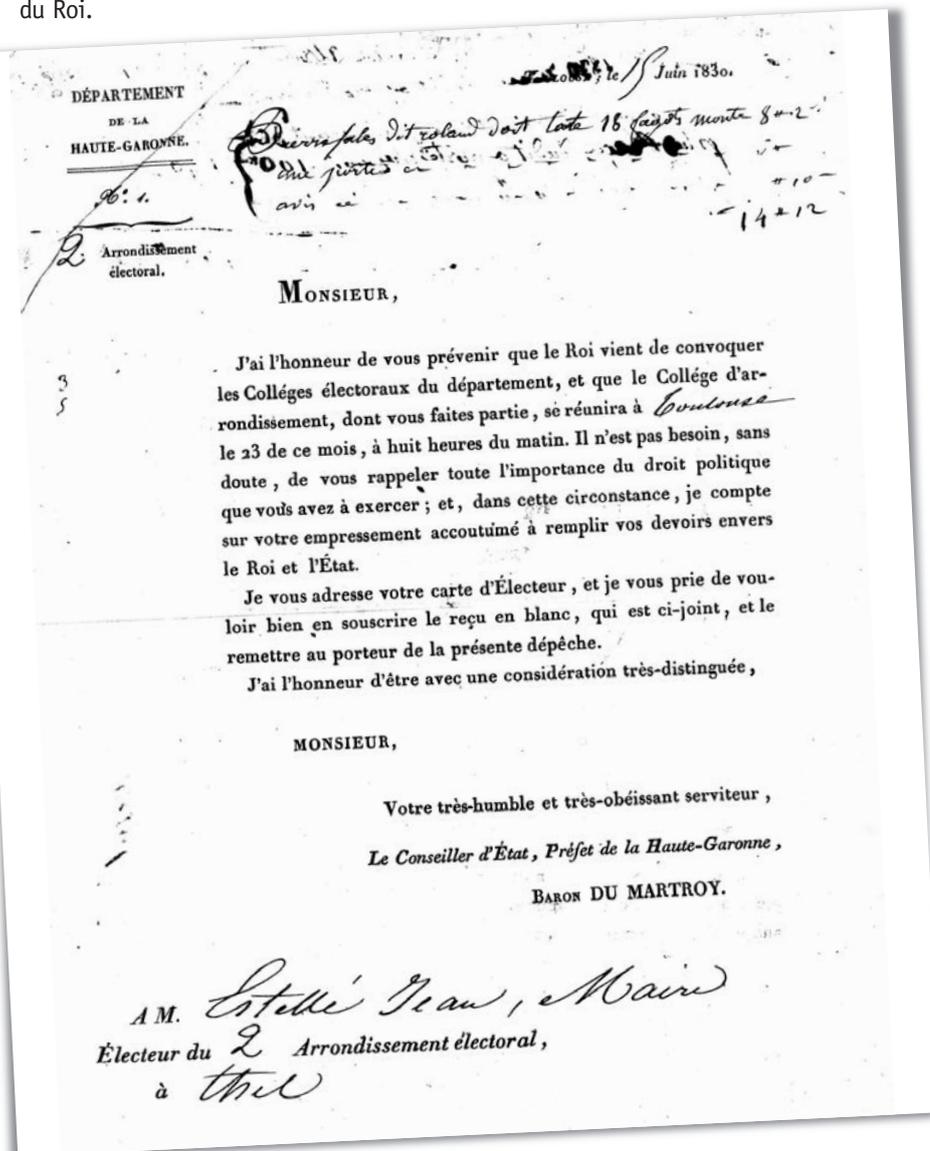
TITRE DE SÉJOUR

A partir du **1^{er} septembre 2012**, les ressortissants étrangers devront se présenter obligatoirement à la préfecture de Toulouse pour la demande de leur titre de séjour, que ce soit pour une première demande ou pour un renouvellement.

Préfecture de Haute-Garonne – Service de l'Immigration et de l'Intégration

1 place Saint-Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 09

Tél : 05 34 45 34 45



ASSOCIATIONS...

ALVEE Expo

"NOUS INTERROMPONS TEMPORAIREMENT LES EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES EN RAISON D'UN DÉGÂT DES EAUX DANS LA BIBLIOTHÈQUE. NOUS VOUS PROPOSERONS À NOUVEAU D'AIGUISER VOTRE CURIOSITÉ, DÈS LA FIN DES TRAVAUX ENGAGÉS PAR LA MAIRIE. A TRÈS VITE DONC, NOUS L'ESPÉRONS!"

BIBLIO'THIL (RE) OUVERTURE

L'équipe BIBLIO'Thil ouvre à nouveau ses portes (après l'inondation de février) aux adultes et adolescents.

Nous déplorons la perte de plus de 200 livres, 2 bibliothèques, 2 ordinateurs... Hélas la liste n'est pas exhaustive car chaque semaine nous découvrons des ouvrages moisis.

La mairie prend en charge les travaux du côté Ludothèque.

En attendant qu'ils soient effectués cette partie du bâtiment est fermée à nos plus jeunes.

Alain, Patricia, Fabienne et Isabelle sont heureux de vous accueillir le mercredi, vendredi et samedi matin aux horaires habituels

Toujours aussi motivés, Biblio'Thil ne manquera pas de vous informer des nouveautés, par affichage à l'épicerie de notre village, article dans informathil, affichage à la maison des Associations/Bibliothèque.

- A ce jour **Spéciale dédicace** pour les adolescents !
- De nouvelles BD, un « coin ado » dédié à nos 12/18 ans
- Toujours le « café littéraire » du samedi matin...

Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées, venez nous rencontrer !

JUDO COTEAUX DE SAVE LE JUDO OU L'ÉCOLE DE LA VIE

L'histoire raconte que le judo – littéralement « voie de la souplesse » ou « principe de l'adaptation » - est né de l'imagination et des observations du japonais Jigorō KANŌ : constatant que la neige abondante pouvait briser les solides branches du cerisier mais seulement fléchir le frêle roseau, cet adepte d'arts martiaux s'inspira de ce spectacle de la nature pour poser les bases d'une pratique nouvelle.

Ce sont aujourd'hui près de cent adhérents, de baby à vétéran, qui s'initient ou se perfectionnent à Thil et à Launac. Installée chez nos voisins launacais depuis 1997, l'activité, proposée à Thil depuis septembre 2009, ne cesse de faire des émules. Une trentaine de valeureux judokas de 4 à 10 ans se retrouvent ainsi chaque mercredi matin à la salle d'activités, et découvrent pas à pas les techniques d'immobilisation ou de projection dans une ambiance ludique mais toujours respectueuse du code moral de la discipline. De la ceinture blanche du débutant à la noire du confirmé, chacun évolue à son rythme, développant entraide, confiance et loyauté.

Au fil de la saison, des rencontres interclubs - dont le trophée du club fin janvier - sont régulièrement organisées, permettant, à ceux qui le souhaitent, de se mesurer à d'autres judokas ou de parfaire leurs connaissances en matière d'arbitrage.

Les plus petits (baby éveil judo) auront eux aussi cette année leur heure de gloire : ces enfants, qui s'entraînent les



SAISON 2011-2012 : GROUPES ÉVEIL ET INITIATION

uns à Thil les autres à Launac, se réuniront l'après-midi du samedi 23 juin prochain à la salle d'activités de la commune pour des joutes sur tatami leur donnant l'occasion de mettre en pratique les enseignements et les conseils dispensés tout au long de l'année.

La saison se clôturera par la traditionnelle cérémonie de passage de grades et de remise des trophées *SHINGITAI*, récompensant respectivement les valeurs morale (*SHIN*), technique (*GI*) et corporelle (*TAI*).

Pour tout renseignement :
judolaunacthil@gmail.com

ASSOCIATIONS

LA PÉTANQUE THILOISE

Tous les vendredis soirs concours amical à la mêlée à partir de 21h au boulodrome.

Venez nous rejoindre pour des parties sympathiques où tous les joueurs ont un lot à la fin du concours.

Les vendredis soirs ont commencé le 6 avril et finiront le 9 novembre, ils sont ouverts à tout le monde.

Quelques résultats du début de saison 2012

- Le 11 mars à **Beauzelle : double mixte** : Corinne Clabaut et Daniel Longuet, se sont qualifiés pour le départemental.
- Le 31 mars à **Daux : double mixte** : Danielle Pastor et Philippe Kramer, se sont également qualifiés.
- Le 17 mars à **Merville : triplette masculine** : Alain Cotelle, Romain Lafont et Daniel Longuet, se sont qualifiés pour le départemental du 1^{er} avril à Fenouillet (ils ne changent pas de poule).
- Le 25 mars au **Grès : doublettes féminines** : Danielle Pastor et Sylvie Montet perdent en 1/2 finale du concours et Solange Cathala et Martine Lippi gagnent le concours et sont championnes du secteur. Les deux équipes féminines sont qualifiées pour le championnat doublette du département.
- Le 30 mars à **Ramonville St-Agne : Coupe de France** : Ramonville bat Thil après de bonnes parties acharnées.
- Le samedi 7 avril à **Mondonville : en doublette** : Philippe Kramer et Patrick Kulaga sont qualifiés pour le championnat départemental à Labarthe de Rivière.
- Le dimanche 8 avril à **Cornebarieu : promotion Triplette** : Patrice Boudou, Stéphane Dallier et Gérard Hugou sont qualifiés pour le championnat départemental à Martres Tolosane.

TENNIS CLUB PLUIE, NEIGE, GRAND SOLEIL... LE TENNIS DE THIL EST TOUJOURS LÀ !

Compétitions Adultes

Trophée Laffont Une première...une équipe hommes adultes et ados s'est créée cette année. Ils ont bravé le froid de Janvier et Février pour défendre les couleurs de Thil. Bravo pour cette première participation!

Trophée Caisse d'Épargne Suite à ses très bons résultats 2011, notre équipe féminine est montée en série 3. Cette année s'annonce difficile pour elles mais pour représenter leur village... elles relèvent le défi.

Raquettes FFT Notre équipe féminine débute ce lundi, son premier match contre Blagnac. Allez les Thilois !

Mini-tournoi déguisé 31 mars 2012 C'est toujours avec un grand plaisir que nous voyons nos adhérents participer nombreux à nos manifestations, merci. Notre mini-tournoi « déguisé » s'est déroulé sous le soleil de plomb du 31 mars. Organisé par notre entraîneur Igor, sous la forme de double mixte en 10 mn chrono. Tous, adultes et ados se sont prêtés au jeu, nous avons partagé des

moments de fous rires et de connivences. Fort de cette expérience, le club pense organiser une autre manifestation du même style, pourquoi pas avec handi-cap !

Cap'découverte la sortie annuelle du tennis club est prévue le 3 juin 2012 Petits et grands, venez replonger dans le monde des jeux...

Rencontre amicale Thil/Larra le 28 avril, une rencontre entre l'école de tennis de Larra et de Thil aura lieu sur les terrains de tennis de Thil.

Chaque année, le plaisir de retrouver nos voisins est au rendez-vous. Nous vous concoctons des tournois, des jeux, les douceurs... de la bonne humeur garantie

Fête du Tennis Club de Thil 16 et 17 juin Tournois, tests de balles, jeux divers (balles aux prisonniers, la vache, beach tennis,...) attendent petits et grands, pour cette fête du tennis...

Nombreux lots à gagner. A noter un déjeuner grillades organisé par le club le dimanche midi.



Rappel site Balle Jaune

Nous rappelons à nos adhérents qu'il leur est fortement recommandé de réserver un des deux courts de tennis avant d'aller jouer. Ce nouveau système, mis en place cette saison, permet d'optimiser l'occupation des courts de tennis. La priorité est donnée aux cours et aux tournois, merci de votre compréhension.

Opération Pass Tennis

Vous êtes ado (à partir de 9 ans) ou adulte, une envie de découvrir le tennis et notre club de Thil ! Nous renouvelons cette année l'opération Pass Tennis. Venez nous rejoindre et bénéficier d'une licence gratuite, d'une adhésion à prix réduit, d'une journée « découverte », le tout dans une ambiance conviviale et sportive !

Musique maestro !

Elle accompagne notre vie,
souligne nos souvenirs,
s'invite dans notre intimité.
Art universel, la musique possède
bien des vertus...

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■					■	
4					■					
5			■				■			
6		■						■		
7						■				
8							■			
9									■	
10		■								

HORIZONTALEMENT

1- À Toulouse fut un ascenseur social – 2- De vin ou d'orgueil ? – Apparu – 3- Bord à bord – Coule à Périgueux – 4- Beaucoup – À l'envers, petite clôture – 5- Note renversée – A sa chambre – Vieille colère par la droite – 6- Viennent avec l'âge – Ajoute – 7- Sert – Toujours à moitié – 8- Amiral en 42 – Fond de bouteille – 9- Parsemé – Fin d'infinif – 10- Flots impétueux venant de la droite – Pronom.

VERTICALEMENT

1- Points fixes – 2- Refusent l'ordre établi – Bruyant quand on le double – 3- Connue pour sa tour – Partiras en éclats – 4- Associé à Henri – Mot d'esprit – 5- Choix – Insurpassable – 6- Mouche commune – Nul et désordonné – 7- Coule au Congo – Ont laissé de mauvais souvenirs – Île par le bas – 8- Temps plus ou moins long – Article mais pas ici – 9- Temps compté – Affections désagréables – 10- Petite citée très peuplée.

SOLUTION
Horizontal 1- Capitoulat – 2- Enivrée – 3- Ras – 4- Très – 5- Is – 6- Rides – 7- Utile – 8- Semi – 9- Dartan – 10- Entremetteuse
Vertical 1- Certitudes – 2- Anars – 3- Pise – 4- Ritas – 5- Saille – 6- Oestre – 7- Uele – 8- SS – 9- Er – 10- Seur – Se.
ER – 8- Ere – El – 9- An – Urèmes – 10- Termitière.

à retenir

10 JUIN
> Vide-grenier

23 JUIN
> Amus'thil

27-28-29 JUILLET
> Fête locale

SUDOKU

1		6		9	4		7	
		2	6					8
5		9				2		
	3		5	4	7		6	
		8				5		1
6					3	7		
	8		2	7		6		5